

J'ai un grand respect pour la présidence, comme le Président le sait, et j'ai un grand respect pour les traditions de la Chambre. Toutefois, quand le premier ministre du Canada dit pareilles choses, étant donné les traditions du parti que je représente—le CCF et le NPD depuis un demi-siècle dans l'Ouest du Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et dans le reste du pays—et étant donné l'esprit vraiment mesquin dans lequel le premier ministre a tenu ces propos-là, je ne peux tout simplement pas retirer les paroles que j'ai dites.

**M. le Président:** Le député refuse, du moins pour l'instant, de se rétracter. Les députés se rendent compte évidemment que leur collègue a employé un langage antiparlementaire. Quoi que puisse penser un député d'un autre député ou d'un autre parti, ou même du très honorable premier ministre (M. Mulroney), le seul moyen pour nous de préserver l'ordre et, en fin de compte, la liberté de parole dans cette enceinte est de nous astreindre à certaines règles.

Évidemment, la présidence peut réagir de diverses façons devant la position qu'adopte le député. En ce qui concerne cet aspect de la requête du vice-premier ministre, je compte ajourner l'affaire. Je prie cependant le député de bien considérer sa position. Il voudra peut-être en discuter tout à l'heure avec quelques-uns de ses collègues de caucus.

**M. Nystrom:** Je soulève la question de privilège . . .

**M. Guilbault (Saint-Jacques):** Je voudrais soulever la question de privilège . . .

**M. Kaplan:** Monsieur le Président, . . .

**M. le Président:** Plusieurs députés demandent la parole, et je voudrais bien sûr les entendre. Je donne la parole au député de Yorkton—Melville (M. Nystrom), qui soulève la question de privilège. Mais auparavant, je voudrais savoir pourquoi le député de York-Centre (M. Kaplan) a demandé à intervenir, afin que nous puissions procéder de manière ordonnée.

**M. Kaplan:** Monsieur le Président, c'est à propos du même rappel au Règlement et pour soulever une question de privilège personnelle qui en découle.

**M. le Président:** Le député de York-Centre veut lui aussi soulever la question de privilège. Pour ce qui est de la requête du vice-premier ministre, la plainte concernant le député d'Oshawa a été réglée et je ne veux plus entendre d'autres observations à son sujet.

● (1620)

En ce qui concerne le député de Skeena (M. Fulton), l'affaire reste en suspens, mais nous y reviendrons plus tard, pour que le député ait le temps de réfléchir à l'ensemble de la question. Je ne suis pas disposé à laisser le débat se poursuivre sur cet aspect de l'intervention du vice-premier ministre. Une partie de cette affaire a été réglée, puisque le député d'Oshawa

#### *Privilège—M. Mazankowski*

a retiré des termes antiparlementaires. Quant au reste, nous y reviendrons plus tard. J'écouterai alors le point de vue du député de Skeena.

Si d'autres députés ont des rappels au Règlement ou des questions de privilège à soulever, la présidence veut bien les entendre, mais je ne veux pas qu'on revienne sur les questions qui ont été remises à plus tard. Je crois avoir été clair. Pour ce qui est de l'autre partie du rappel au Règlement du vice-premier ministre, l'affaire est close.

Le député de Yorkton—Melville (M. Nystrom) soulève la question de privilège. Le député de York-Centre (M. Kaplan) va ensuite prendre la parole. Je crois que le député de Saint-Jacques (M. Guilbault) veut également intervenir. En temps et lieu, je donnerai aussi à tous les députés la possibilité de prendre la parole et j'écouterai leur point de vue.

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Je fais cela sérieusement, monsieur le Président. Il est rare que je prenne la parole à propos d'une question de privilège. Je n'ai jamais qualifié personne de menteur et je n'ai pas l'intention de le faire maintenant . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nystrom:** . . . ni plus tard. Je regrette si vous m'avez mal compris.

Je ne pense pas que le premier ministre (M. Mulroney) imputait des mobiles—je parle en tant qu'habitant de la Saskatchewan. Vous êtes de la Colombie-Britannique, monsieur le Président. J'ai grandi en Saskatchewan et je représente une circonscription de cette province—lorsqu'il a dit à la Chambre:

*Je sais que mes collègues libéraux et néo-démocrates ne favorisent pas les intérêts de l'Ouest.*

**M. Clark (Yellowhead):** Les intérêts de l'Ouest.

**M. Nystrom:** Je veux simplement dire, monsieur le Président, que vous devriez prendre cette question en délibéré. Nous avons des différends dans cette Chambre, mais je ne mets jamais en doute l'attachement de mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), envers l'Ouest du Canada, pas plus que celui du vice-premier ministre (M. Mazankowski), c'est pourquoi j'estime que l'on me rend la tâche de député un peu plus difficile lorsque l'on questionne mes allégeances. On dit que je ne favorise pas les intérêts de l'Ouest.

**M. Clark (Yellowhead):** Les intérêts.

**M. Nystrom:** J'estime que c'est m'imputer des mobiles et que cela rend ma tâche de député plus difficile. De plus, je trouve que c'est quelque chose de très maladroit. C'est le genre de racisme régional qui monte une région contre les autres et ce n'est certainement pas une chose dont on devrait faire étalage à la Chambre.